

A cent jours du Brexit, l'Europe se prépare au « no deal »

La Commission européenne propose quatorze mesures à adopter en cas d'absence d'accord. Une hypothèse prise au sérieux par l'Union

BRUXELLES - bureau européen

AJ-100 du Brexit, le 29 mars 2019, l'Union européenne (UE) prend le risque de « no deal » très au sérieux. La Commission européenne a publié, mercredi 19 décembre, quatorze propositions de mesures à adopter en cas d'absence d'accord avec Londres, pour éviter que ce scénario catastrophe ne heurte trop ses intérêts « vitaux », ceux de ses 450 millions de citoyens restants et de ses dizaines de milliers d'entreprises.

Il ne s'agit plus seulement de faire peur à l'adversaire, comme c'était le cas lors de la première communication de Bruxelles sur le « no deal », en juillet, mais de réellement se préparer au pire, car ce scénario n'a malheureusement plus rien de fantaisiste, étant donné l'impasse politique dans laquelle se trouve le Royaume-Uni. Les Européens redoutent désormais un « non-accord » par accident, Theresa May ayant reporté à la mi-janvier le vote de la Chambre des communes sur leur traité de divorce. Beaucoup à Bruxelles estiment qu'en cas de rejet, pour l'instant probable, par les députés britanniques, le temps manquera pour trouver une autre issue (nouveau référendum, négociation du

divorce sur une nouvelle base, prolongation de l'article 50).

En cas de non-accord, le Royaume-Uni deviendra un pays tiers de l'Union au 29 mars 2019 à minuit heure de Bruxelles. Ses ressortissants n'auront plus le droit de séjourner sans autorisation dans l'UE, ses avions risquent de rester cloués au sol, etc. Pour éviter cet armageddon, mais uniquement « dans l'intérêt » de l'UE, la Commission se prépare, si nécessaire, à activer des mesures de continuité, limitées à six, neuf, douze ou vingt-quatre mois, révocables de

manière unilatérale. Et dont un certain nombre sont soumises à des conditions de réciprocité: elles ne s'appliqueront que si le Royaume-Uni prend symétriquement le même type de mesures.

Approche « généreuse »

C'est le cas des dispositions d'urgence prévues pour les citoyens de l'UE. La Commission, qui n'a de compétences qu'en matière de courts séjours, recommande une approche « généreuse » à l'égard des résidents britanniques sur le territoire européen. Ils devraient pouvoir obtenir sans difficulté des permis de résidence et continuer à travailler dans leur pays hôte. A condition que Londres garantisse la pareille aux ressortissants des Vingt-Sept.

Les Européens estiment qu'en cas de rejet de l'accord par les députés britanniques, le temps manquera pour trouver une autre issue

Bruxelles veut aussi absolument éviter une trop grande perturbation, voire une paralysie des flux aériens. En cas de « no deal », le Royaume-Uni quittant les accords du « ciel aérien », cela supposerait de renégocier des licences avec chaque pays. La Commission propose un règlement d'application le 30 mars 2019, pour que les avions britanniques puissent atterrir dans des aéroports européens jusqu'au 30 mars 2020. Mais pas question pour British Airlines d'assurer un vol intra-UE, de Bruxelles à

Berlin, par exemple.

Un règlement concerne aussi les transports de marchandises par camions: les transporteurs britanniques pourront poursuivre leurs livraisons dans l'UE jus-

qu'au 31 décembre 2019, à condition que Londres promette les mêmes droits aux transporteurs des Vingt-Sept.

L'autre domaine crucial pour l'activité des économies des Vingt-Sept est la continuité de certains des services financiers de la City. La Commission propose, par exemple, que les établissements financiers britanniques puissent continuer pendant un an à la date du Brexit d'assurer la compensation (le règlement-livraison) des produits dérivés.

A force de vouloir limiter le choc du Brexit, Bruxelles donnera-t-elle raison à Jacob Rees-Mogg, le brexiter ultra, qui prétend que « sortir sans accord, ce n'est pas la fin du monde » ? Franchement pas, insiste-t-on à Bruxelles. Des pans entiers des relations entre l'UE et le Royaume-Uni ne seront pas couverts. Les banques ou les compagnies d'assurances du Royaume-Uni perdront ainsi automatiquement leur précieux passeport permettant l'accès au marché intérieur.

Le cas français

Sans compter qu'en cas de non-accord, taxes et contrôles douaniers s'imposeront d'emblée à tous les flux (marchandises, personnes) britanniques entrant dans l'UE. « Il y aura une énorme pression pour mettre fin au temporaire, car le "no deal" conduira à une très grande précarisation de la relation UE-Royaume-Uni, et ce sera intenable pour les milieux d'affaires », insiste un diplomate bruxellois.

La différence entre les niveaux de préparation des deux côtés de la Manche est en tout cas

frappante, le gouvernement de M^{me} May ayant également commencé à communiquer sur un « no deal », mais surtout, semble-t-il, pour faire peur aux élus tentés par ce scénario catastrophe. Intervention prévue de l'armée, constitution de stocks de nourriture et de médicaments...

Même si les Vingt-Sept ont pris une longueur d'avance, le cas français éclaire l'ampleur des défis à relever sur le continent en cas de « no deal ». L'Hexagone est certes déjà en train de décliner des recommandations bruxelloises, à travers un projet de loi d'habilitation, permettant au gouvernement d'agir le moment venu par ordonnance (ce texte devrait être définitivement adopté courant janvier).

Pourtant, à en croire l'étude d'impact rédigée par le Sénat à propos de cette loi, les ports français, très sensibles à un « no deal », sont encore assez démunis. Des postes frontaliers des services d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) sont présents au Havre, à Dunkerque, à Saint-Malo et à Brest. Mais « ils ne sont pas dimensionnés pour contrôler l'ensemble des lots en provenance du Royaume-Uni ou ne disposent pas d'installations agréées pour tous les types de flux ».

Par ailleurs, les « points d'entrée » à Roscoff, Cherbourg, Caen-Ouistreham, Dieppe et Calais ainsi que le Tunnel sous la Manche « ne disposent pas de poste frontalier à ce jour ». Les contrôles rendus nécessaires en cas de « no deal » entraîneront « un accroissement de la durée du passage portuaire et le besoin de disposer de capacités de stockage pour les passagers et les marchandises ». Or, relève le Sénat, les espaces existants sont « soit sous-dimensionnés, soit inexistantes, tout comme les zones de stockage en amont. » ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Le Royaume-Uni redoute les pénuries liées au « hard Brexit »

Les entreprises augmentent leurs capacités de stockage, en cas de sortie brutale de l'UE

LEIGHTON BUZZARD
(ROYAUME-UNI) - envoyé spécial

Matt Hancock, le ministre britannique de la santé, a provoqué une certaine émotion, lundi 17 décembre, en déclarant sur la BBC qu'il était devenu « le premier acheteur au monde de réfrigérateurs ». Objectif: stocker les médicaments importés au Royaume-Uni, afin d'avoir suffisamment de réserves en cas de Brexit sans accord.

En fait, le ministère de la santé a simplement lancé un appel d'offres pour réserver de la place dans des entrepôts réfrigérés. Il va ainsi pouvoir fournir des lieux de stockage aux compagnies pharmaceutiques, auxquelles il a ordonné d'avoir six semaines de stocks de plus qu'en temps normal. A cent jours de l'entrée en vigueur du Brexit, le Royaume-Uni en est donc à envisager très sérieusement une pénurie de médicaments.

Mardi, le gouvernement a présenté son plan pour faire face à l'hypothèse d'un Brexit sans accord. Il a débloqué un budget de 2 milliards de livres (2,2 milliards d'euros), portant à plus de 6 milliards de livres l'argent dépensé à la préparation de la sortie de l'Union européenne. Sa principale inquiétude concerne l'engorgement du commerce à la frontière. S'il faut introduire des contrôles systématiques à la douane, les files de camions vont rapidement s'allonger et l'approvisionnement du marché britannique sera beaucoup plus lent.

Etagères combles

Pour anticiper le pire, l'Etat britannique met en réserve 3500 soldats, prêts à intervenir. Il va aussi embaucher 3000 douaniers et personnels administratifs pour aider à l'examen des déclarations

des entreprises. Enfin, il va réserver de la place sur les ferrys, pour faire passer en priorité des biens qui viendraient à manquer.

Pas vraiment de quoi rassurer les entreprises. Dans une rare déclaration commune, les cinq principaux groupes patronaux britanniques ont fait connaître leur colère face à l'incapacité des députés à se mettre d'accord: « Les entreprises regardent avec horreur les responsables politiques qui se livrent à des querelles entre factions au lieu de prendre des mesures concrètes. »

A défaut d'y voir clair, les sociétés sont désormais forcées de prendre des décisions. Depuis quelques mois, elles ont commencé à réserver de la place dans les entrepôts du pays. « Sinon, le risque est qu'elles se trouvent en rupture de stock et incapables de livrer leurs produits », explique Marcos Hart, de Wincanton, l'une des plus grosses entreprises de logistique du Royaume-Uni, propriétaire de plus de 200 entrepôts. Pourtant, beaucoup de sociétés hésitent: « Le risque inverse est qu'elles louent de la place dans un entrepôt pour finalement ne pas en avoir besoin s'il y a un accord sur le Brexit », continue M. Hart.

Depuis six mois, les demandes de renseignements pour du stock

et l'espace disponible dans les entrepôts commence à se faire rare

age ont donc fortement augmenté, mais la majorité des entreprises n'ont pas franchi le pas. Il ne reste que trois mois et l'espace disponible dans les entrepôts commence à se faire rare.

Les étagères combles jusqu'au plafond de Miniclipper le montrent bien. Cette entreprise familiale, qui gère quatre entrepôts dans le Buckinghamshire, au nord de Londres, croule sous les demandes. L'an dernier, elle a ajouté une mezzanine pour augmenter sa capacité de stockage. Elle a ensuite planté à l'arrière du terrain un immense chapiteau semi-permanent pour s'agrandir un peu plus. Et elle étudie la possibilité de construire un cinquième entrepôt.

La majorité de la demande ne vient pas du Brexit, mais de l'explosion du e-commerce, qui nécessite sans cesse plus de hangars pour stocker les marchandises. Mais la sortie de l'UE ajoute une pression supplémentaire. « Un client irlandais de matériel d'éclairage s'y est pris très en avance, et occupe désormais la moitié d'un entrepôt », explique Jayne Masters, la directrice des ventes. Un autre client, qui vend des compléments alimentaires, a doublé le nombre d'emplacements qu'il réserve. Quant aux très nombreuses entreprises qui téléphonent pour savoir s'il y aurait potentiellement de la place au premier trimestre 2019, elles devront attendre. « Nous donnons la priorité à nos clients existants. Pour les nou-

veaux, seuls ceux qui paient un acompte sont pris en considération. » Impossible, de toute façon de répondre à toutes les requêtes, qui nécessiteraient 25 % de place supplémentaire par rapport à l'espace existant chez Miniclipper.

Stowga, une sorte de Airbnb pour entrepôts, constate la même effervescence – et les mêmes hésitations – chez ses clients. « Le nombre de demandes d'informations a quadruplé, le nombre de réservations a augmenté de 50 %, mais pour l'instant, le nombre de transactions payées n'a pas changé, explique Charlie Pool, son fondateur. Les entreprises attendent aussi longtemps qu'elles le peuvent, particulièrement les PME. Mais le danger est que tout le monde agisse en même temps, suivant l'état des discussions sur le Brexit. » Le prix du stockage a déjà augmenté, passant de 1,85 livre par semaine et par palette à 2,05 livres, selon M. Pool.

Pour certains secteurs, il est de toute façon déjà trop tard. « Les entrepôts de congélation sont pleins, par exemple », témoigne Peter Ward, le directeur de l'Association des entrepôts du Royaume-Uni. Selon lui, le risque d'un Brexit sans accord masque par ailleurs un autre sujet: « Que le Brexit soit dur, mou ou demi-cuit, il y aura un ralentissement du commerce à la frontière et cela nécessitera forcément des lieux de stockage en plus. » De nouveaux entrepôts devront être construits. Le problème est que cela prendra plusieurs années. En attendant, les tensions sur les entrepôts existants vont continuer. ■

ÉRIC ALBERT

Le ministère de la santé a lancé un appel d'offres pour réserver de la place dans des entrepôts réfrigérés
Il ne reste que trois mois